



COMMUNIQUÉ de l'agence sur les drogues de l'UE à Lisbonne

SURDOSES DE DROGUE PARMIS LES JEUNES

De nombreux décès survenus suite à surdoses peuvent être évités, selon l'OEDT

(12.1.2005, LISBONNE) Les surdoses de drogue constituent l'une des causes majeures de décès parmi les jeunes en Europe, alors même que nombre de ces décès peuvent être évités. Telle est la conclusion de l'**agence sur les drogues de l'UE (OEDT)** dans une nouvelle édition du briefing **Objectif drogues** qui paraît aujourd'hui sous le titre «Les surdoses: l'une des principales causes de décès évitables chez les jeunes».

Selon le briefing de ce jour, quelque 100 000 cas de décès survenus suite à des surdoses ont été enregistrés entre 1990 et 2002 en Europe occidentale (UE 15), avec une moyenne annuelle comprise entre 8 000 et 9 000 depuis 1996. Néanmoins, ces chiffres sont probablement inférieurs à la réalité puisque l'on estime que tous les décès ne sont pas systématiquement répertoriés. Dans la plupart des cas, il s'agit de consommateurs d'héroïne et d'autres opiacés, souvent associés à d'autres substances.

Les victimes de surdoses sont en général des hommes, âgés entre 20 à 40 ans, qui dans la plupart des cas sont des consommateurs de longue date de drogue par voie intraveineuse. La mortalité est généralement plus élevée chez les hommes consommant des opiacés que chez les femmes du fait des risques plus élevés qu'ils acceptent de prendre. Dans certains pays, le nombre d'années de vie perdues des suites de surdose parmi les hommes de certaines tranches d'âge avoisine celui imputable aux accidents de la route.

Les usagers de drogue par voie intraveineuse courent davantage de risques d'être victimes de surdose lorsqu'ils mélangent l'héroïne à d'autres drogues, comme l'alcool et les benzodiazépines. Les risques potentiels s'accroissent fortement lorsqu'ils optent de nouveau pour ce type de consommation après une période d'abstinence, alors que leur tolérance est faible. Tel est le cas, par exemple, après un séjour en prison ou une cure de désintoxication.

Le nombre de décès survenus suite à une surdose est en recul modéré, ou en stagnation, dans l'Union européenne ces dernières années. Il a connu un net recul dans certains des États membres de l'UE 15 où de fortes augmentations avaient été enregistrées au cours des années 1980 et 1990.

Le **Rapport annuel 2004 de l'OEDT** fait état, entre autres, d'une diminution du nombre de décès liés à la drogue (passé de 8 838 en 2000 à 8 306 en 2001, ce qui correspond à une baisse certes faible mais significative de 6%). Ceci peut être imputable à une plus grande disponibilité des traitements et à une multiplication des mesures destinées à réduire les risques, le tout combiné à des niveaux moins élevés de consommation de drogue par voie intraveineuse et à une disponibilité moindre de l'héroïne. L'**OEDT** insiste néanmoins sur le fait que le nombre de décès survenus suite à une surdose demeure à un niveau historique particulièrement élevé.

Un message primordial à l'attention des services de toxicomanie

«Le fait que les surdoses soient évitables doit devenir un message central et un thème prioritaire pour les services de soins spécialisés», selon le briefing de ce jour. Puisque les victimes de surdoses sont rarement seules lorsqu'elles consomment, il est possible d'intervenir avant qu'il ne soit trop tard.

La prévention des décès suite à une surdose peut être réalisée en augmentant le nombre de toxicomanes en traitement et en réussissant à faire entrer en relation avec les services de toxicomanie les toxicomanes non encore traités. Enseigner aux utilisateurs comment éviter les risques, mais aussi comment reconnaître les signes d'une surdose et agir de façon appropriée vis-à-vis des pairs peut s'inscrire dans le cadre des mesures pratiques complémentaires.

Selon l'**OEDT**, les faits laissent penser qu'il ne sera possible de réduire le nombre de cas de surdoses de drogues qu'en mettant en œuvre des interventions variées s'attaquant aux divers types de comportement à risques. En 2003, le Conseil de l'Union européenne a invité les États membres à mettre en place un éventail d'interventions diverses, notamment en vue de réduire les décès survenant suite une surdose ⁽¹⁾.

Selon le **Président de l'Observatoire, M. Marcel Reimen**, les surdoses sont responsables, dans l'Union européenne, de bien plus de décès parmi les usagers de drogue par voie intraveineuse que toute autre cause, y compris le SIDA, mais cette question n'a fait l'objet que d'une attention limitée par le passé. Il est encourageant d'observer que de nombreux pays mettent actuellement en place des mesures afin de réduire le nombre de cas de surdoses, même s'il reste encore beaucoup à faire pour prévenir plus efficacement encore ces décès.

M. Reimen considère, en outre, que, s'ils n'investissent pas maintenant dans des actions efficaces et éprouvées, les nouveaux États membres de l'UE risquent de connaître très bientôt une augmentation des décès liés à une surdose, compte tenu des risques possibles d'une forte augmentation de la consommation d'héroïne par voie intraveineuse qui existent dans ces pays, ceci à l'instar de ce qu'avaient connu les pays d'Europe occidentale dans les années 1980 et 1990.

Notes aux éditeurs

La présente édition d'**Objectif drogues** peut être téléchargée en 21 langues à partir de la page consacrée à ces publications sur le site web de l'Observatoire (<http://www.emcdda.eu.int> *Publications: Drugs in focus*).

(¹) Juin 2003 – Le Conseil a adopté une recommandation de la Commission européenne sur la prévention et la réduction des dommages pour la santé liés à la toxicomanie. Il s'agit de la première recommandation de l'UE dans le domaine de la santé publique concernant les drogues. Beaucoup d'États membres ont déjà tenu compte de ses propositions (par ex. introduction d'initiatives en matière de réduction des risques) dans leurs stratégies nationales antidrogue. Voir le chapitre du *Rapport annuel* 2004 de l'OEDT (<http://annualreport.emcdda.eu.int/fr/home-fr.html>).